

marade ou un voisin assez complaisant pour leur donner une traduction de ses épîtres.

Un autre point que M. Marshall, en sa qualité de policier, ne devrait pas ignorer, c'est qu'il commet un crime de lèse-majistrature en disant que l'inculpé sera *apporté avant le juge*.

Le juge est toujours le premier *qu'on apporte sur le banc*, et on le *remporte avant tout le monde*, pour lui permettre d'aller moisir sur ses dossiers pendant une période indéfinie.

Méditez ceci, M. Marshall, et si vous avez une autre occasion d'adresser une lettre à quelqu'un, écrivez en anglais.

LEX.

## De la Tenue, s. v. p. ?

Il est évident que nous serons toujours obligé, au RÉVEIL, de défendre l'épiscopat contre le journalisme quotidien, qui s'en fait un piédestal auprès de notre population. Leur but est unique : celui de recruter des lecteurs en faisant semblant d'avoir des primeurs qui n'en sont pas. On se rappelle que la nouvelle de l'élévation au cardinalat de Mgr Thomas Duhamel a été contredite dès le lendemain de la publicité qui lui a été donnée et on doit supposer que les sources d'information du journal de la boutique en face ne valent pas mieux que celles de la voisine.

La Presse reçut un jour de son correspondant d'Ottawa une dépêche annonçant que le vénérable archevêque de la capitale était sûr d'obtenir le chapeau rouge. On n'a jamais dit à quel titre, mais, comme le RÉVEIL l'a écrit dans le temps, le choix du Saint-Siège était fort judicieux, et nous nous sommes rangé de son avis, parce que nous connaissons les hautes vertus et les qualités éminentes qui distinguent le prélat d'Ottawa.

Nous avions cependant fait une restriction relative au diocèse de Montréal, parce que nous

pensions que la métropole du pays devait avoir un représentant à Rome, de préférence aux petites villes du Canada, telles que Québec et Ottawa. Mais comme nous connaissions l'esprit d'humilité de notre archevêque, et que nous savions parfaitement qu'il reprendrait aujourd'hui sa soutane de chanoine, s'il en avait la liberté, en abandonnant ses vêtements épiscopaux et sa croix pectorale, pour ne pas tomber dans le péché d'orgueil, nous n'avons pas été surpris de voir qu'il a vertement taclé les reporters de la Presse qui s'étaient permis de publier une nouvelle ecclésiastique de cette importance sans en référer à l'Ordinaire, qui n'est autre que Mgr. Bruchési, dont le nom est de désinence italienne.

Ce dernier aurait donc fait venir les délinquants en sa présence et leur aurait signifié nettement qu'il n'entendait pas, dorénavant, que les nouvelles religieuses fussent publiées sans avoir été, au préalable, soumises à son approbation.

Il leur demandait, en même temps, une lettre d'excuses adressée à tous les évêques de la Province pour avoir osé insinuer que Mgr Duhamel était le seul prélat qui n'avait rien dit contre le parti libéral lors des élections fédérales en 1896. Cette lettre, paraît-il, a été donnée avec un enthousiasme qui ne laisse rien à désirer.

“ Sauvons la caisse, toujours et quand même ! ” Et d'ailleurs, les reporters avaient raison de se rétracter, parce que, depuis cette époque, on n'a jamais eu rien à dire, contre le parti libéral, en vertu du principe qui énonce que pour avoir des faveurs, il faut toujours être du côté du manche.

C'est de l'histoire que nous écrivons, il ne faut pas l'oublier.

Il y a déjà quelque temps, on avait commandé aux grands quotidiens de ne pas publier les portraits des hauts dignitaires de l'Eglise, et même ceux des simples curés et vicaires à côté des hommes et des femmes célèbres par leurs exploits meurtriers. C'était tout à fait rationnel.

Nous n'avons jamais compris, par exemple, pourquoi l'on mettait le portrait d'un respectable chanoine, en regard de ceux de Sainte Cordélia et du Bienheureux Sam Parslow, catapultés (ouf !) au moyen d'une corde de trois-quarts de pouce,